

Je demande justice pour Ramiro !

Ramiro Agostinho Antonio 'Mitó' est l'une des nombreuses victimes des escadrons de la mort en Angola. L'ACAT se positionne contre l'impunité des coupables et pour que cessent les exécutions extrajudiciaires !



Sommairement assassiné pour soupçon de délinquance

Le 7 mars 2017 après-midi, Ramiro Agostinho Antonio 'Mitó', 24 ans, et son ami rentrent gaiement chez eux après avoir célébré le passage de Ramiro en seconde année de droit. Sur le chemin, un véhicule passe et ses occupants leur tirent dessus. Les deux amis tentent de fuir, mais quatre hommes armés descendent du véhicule et les pourchassent. Ils rattrapent Ramiro, lui intimant l'ordre de lever les mains et, sans autre forme de procès, lui tirent dans la tête et dans le cou. Il est exécuté sous les yeux des passants et des résidents de son quartier. L'un d'entre eux reconnaît parmi les assassins un agent du Service d'enquête criminelle de la police (Serviço de Investigação Criminal, SIC), connu pour avoir déjà participé à des opérations similaires. Il prévient la famille de Ramiro, mais n'ose pas témoigner auprès de la police. Le SIC nie toute implication et aucune enquête n'est ouverte. Ramiro n'avait pas de passé criminel. Ce n'était qu'un jeune étudiant.

Exécutions extrajudiciaires en toute impunité

Les exécutions sommaires de jeunes hommes soupçonnés de délinquance par des agents du SIC sont courantes en Angola, et particulièrement dans la capitale Luanda et ses banlieues, où les disparités sociales sont immenses. On en compte plus d'une centaine depuis 2016. De peur de représailles, les témoins de ces crimes restent silencieux.

Le SIC a été créé en 2014 pour lutter contre la délinquance qui effraie les investisseurs étrangers. Les escadrons de la mort du SIC assassinent à la volée les hommes qu'ils suspectent. En plus d'être contraire au droit, cette stratégie anticriminelle macabre est inefficace : la violence urbaine s'est accrue ces dernières années car la population s'appauvrit du fait de la crise économique.

Le 1er juin 2018, des images d'une exécution ont été diffusées sur les réseaux sociaux, provoquant un vif émoi en Angola et à l'étranger. La pression médiatique a obligé le gouvernement à ouvrir une enquête et le policier a finalement été placé en détention provisoire. De manière générale, l'impunité institutionnalisée des forces de défense et de sécurité depuis des décennies participe à la poursuite de leurs conduites criminelles. Demandons au président de dissoudre le SIC et d'ouvrir des procès à l'encontre des coupables !

Agissez : [téléchargez notre lettre d'interpellation](#) !

.....
.....
.....
France

Son Excellence, Monsieur le Président Joao Lourenço
Président de la République d'Angola
Palacio Presidencial
Protocolo de Estado
Rue 17 de Setembro, Cidade Alta
Luanda - ANGOLA

A, le/...../2018

Monsieur le Président,

Je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations quant aux nombreuses exécutions sommaires commises par le Service d'enquête criminelle (SIC) dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Entre avril 2016 et novembre 2017, au moins 92 jeunes hommes ont été sommairement exécutés à Luanda. Parmi ces victimes, Ramiro Agostinho António 'Mitó', exécuté le 7 mars 2017 en pleine journée devant témoins.

Il s'agit de graves violations des droits de l'homme qui mettent à mal l'État de droit en Angola et dont la responsabilité incombe à l'État.

J'appelle les autorités angolaises à :

- traduire en justice les auteurs et responsables de la mort de Ramiro Agostinho António 'Mitó' et à veiller à ce que les autres graves violations des droits de l'homme commises par des agents du SIC ne restent pas impunies ;
- dissoudre le SIC et mettre en place une politique de lutte contre le banditisme, respectueuse du droit et des droits humains.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.